



## **Le fédéralisme tremble plus que le loup ! SwissRespect lance une pétition.**

**Le Conseil Fédéral finit de gérer la crise du Corona virus, mais il ne faudrait pas qu'il prenne des libertés exagérées, similaires au pouvoir confiés par la loi d'exception sur les épidémies. Dans le cadre d'une loi sur la chasse, qui fera l'objet d'une votation le 27 septembre 2020, il a mis en consultation une ordonnance centralisatrice, restreignant le pouvoir des cantons. Attention à la prise de pouvoir !**

Le conseiller national valaisan Sydney Kamerzin, avocat, s'est offusqué de « cette décision incompréhensible » du Conseil Fédéral qui met en consultation des ordonnances découlant de la loi, avant même que celle-ci n'ait été votée par le peuple.

La loi en question a fait l'objet de débats nourris au Parlement qui a tranché. Il est dès lors très étonnant de constater que le Conseil Fédéral se prononce via des ordonnances sur le sujet avant que le peuple ne se soit prononcé. L'idée de la loi est de laisser aux cantons une plus grande liberté dans la régulation des grands prédateurs. Les ordonnances mises en consultation veulent réduire cette marge de manœuvre. Les milieux qui soutenaient la loi hésitent maintenant. Il s'agit d'une entrave significative au bon fonctionnement du fédéralisme que nous dénonçons vivement.

Nous constatons que le projet mis en consultation va à l'encontre de la volonté exprimée du parlement, et qu'au final le citoyen aura de la peine à comprendre les enjeux du vote. Dans ces cas, le réflexe est souvent de voter NON ! Si l'on poursuit notre raisonnement, on pourrait imaginer que le Conseil Fédéral, à travers sa proposition d'ordonnances, cherche à influencer le résultat de cette consultation populaire.

SwissRespect défend âprement le fédéralisme sous toutes ses formes, elle se mobilise lorsque des atteintes potentielles à l'autonomie cantonale sont révélées et lorsqu'elles pourraient porter atteinte au principe décentralisateur de notre Etat fédéral.

Le cas qui nous occupe intervient dans une période chargée qui a été marquée par une crise majeure. Le Parlement a souhaité se réunir pour débattre et utiliser ses prérogatives par rapport aux décisions de pouvoir exécutif fédéral. Il est aujourd'hui en position de faiblesse par rapport au poids de l'administration fédérale, ce qui nous incite à réagir et à faire réagir.

Aussi, nous proposons à tous nos membres de bien vouloir nous faire part de leur soutien sur cette problématique en cochant la case, je suis d'accord avec SwissRespect dans la pétition que nous souhaitons transmettre aux autorités fédérales via nos conseillers nationaux. Les intéressés peuvent faire part de leur avis sur : [www.swissrespect.ch/v2/pétition](http://www.swissrespect.ch/v2/pétition).

Plus d'information sur le sujet : SwissRespect, Grégoire Vaucher, Président, tel. 022 839 80 43